



CENTRE REGIONAL
DE LA PROPRIETE FORESTIERE
D'ILE-DE-FRANCE
ET DU CENTRE

L'ÉLAGAGE ARTIFICIEL DES RÉSINEUX

*Une nécessité et un gage
de qualité*

Un objectif :

*Obtenir du bois sans nœud en éliminant
les branches basses d'un arbre
sur une hauteur déterminée.*



Photo C.R.P.F.

L'élagage naturel est souvent trop tardif.

Pourquoi élaguer ?

*Cette opération s'appuie sur
plusieurs constats :*

- ❶ L'élagage naturel des résineux dans notre région est souvent trop tardif voire inexistant ; les branches meurent par manque de lumière, mais restent fixées au tronc.
- ❷ Un nœud est un défaut qui interrompt l'homogénéité du bois et diminue sa résistance. Les grumes sans nœud permettent des utilisations valorisantes (*déroulage pour la fabrication de contreplaqué, tranchage par exemple*).
- ❸ L'écart de prix entre une bille non élaguée et une bille élaguée est actuellement de 1 à 2.

*L'avenir est à la production de bois
de qualité, il faut donc élaguer
artificiellement pour obtenir du bois
sans nœud.*



Les nœuds diminuent la résistance du bois.

Photo C.R.P.F.

Quand élaguer ?

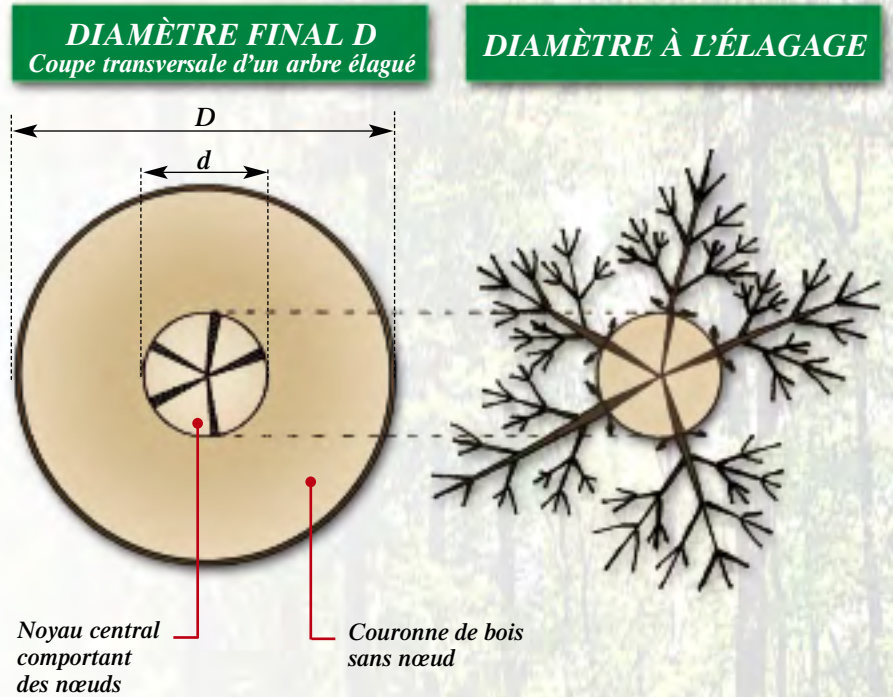
Le plus tôt possible.

Il faut intervenir précocement afin de limiter la présence de nœuds au centre de la tige, et ainsi maximiser la production de bois de qualité. C'est-à-dire :

lorsque les arbres ont une hauteur comprise entre 10 et 15 mètres soit dès 12 à 18 ans selon les essences.

Une branche morte est plus dure donc plus difficile à couper qu'une branche vivante, surtout si celle-ci est petite. Il est plus facile et donc moins coûteux d'élaguer une jeune branche. En outre, les plaies cicatrisent mieux.

En pratique, il convient d'élaguer lorsque le diamètre de l'arbre est le tiers de celui qu'il aura au moment de la récolte ; le volume de bois sans nœud représentera alors 90 % du volume de la bille élaguée.



d = diamètre au moment de l'élagage
 D = diamètre au moment de la récolte

Si $D = 3d$ alors on peut compter sur 90 % de bois sans nœud

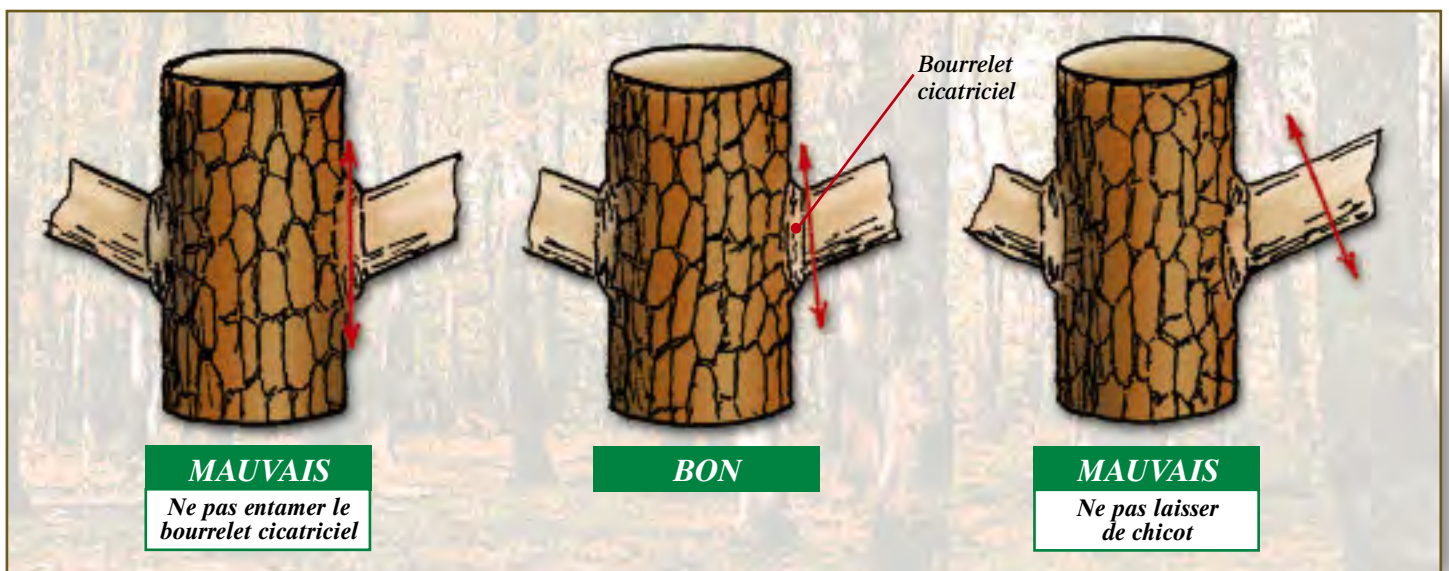
ATTENTION :

l'élagage est une opération coûteuse qui ne présente d'intérêt que si elle est **réalisée assez tôt** et

sur des **arbres d'avenir** appelés à grossir fortement. Aussi convient-il d'associer à l'élagage, une **opération**

d'éclaircie à réaliser de préférence juste avant, ou juste après l'élimination des branches.

(Voir la fiche : "Les éclaircies de vos futaies résineuses").



Comment élaguer ?

QUELS ARBRES ÉLAGUER ?

L'élagage n'intéressera que les arbres d'avenir susceptibles de "rentabiliser l'investissement consenti" et qui seront récoltés à la coupe finale ; selon les essences, 200 à 300 tiges à l'hectare seront élaguées, bien réparties sur l'ensemble du peuplement.

QUELLE TECHNIQUE DE "COUPE DE BRANCHES" ?

Il faut sectionner les branches au ras du tronc tout en respectant le bourrelet cicatriciel, mais sans laisser de chicots.

SUR QUELLE HAUTEUR ?

Le coût de l'élagage augmente très vite avec la hauteur de travail ; aussi, sauf cas exceptionnels (*où l'élagage peut atteindre 8 ou 10,50 mètres*) il est recommandé de se limiter à une hauteur de 6 mètres.

Cette opération sera réalisée en 1 ou 2 passage(s), en prenant soin de ne pas enlever en une seule fois plus du 1/3 des branches.

A QUELLE ÉPOQUE ?

On peut élaguer en toute saison, en évitant les périodes de gel ou de montée de sève ; la période idéale se situerait entre "2 sèves" (*en juillet-août*).

AVEC QUELS OUTILS ?

Plusieurs matériels sont à la disposition des sylviculteurs. Le choix sera fonction de la hauteur d'élagage, de la grosseur des branches, de l'accessibilité aux arbres et du nombre d'arbres à élaguer.

Il est essentiel de disposer d'outils bien affûtés et adaptés à la nature de l'opération.

Citons parmi les matériels les plus couramment utilisés : les sécateurs (*manuels ou mécaniques*), les scies (*avec ou sans manche*), etc.



L'avenir est à la production de bois de qualité... il faut élaguer dans le jeune âge.

Coût de l'élague.

Actuellement, le coût à l'entreprise d'un élagage sur une hauteur de 5,5 - 6 mètres varie de 2,3 à 3 € par arbre (*hors taxes*). Cette variation est liée au type de matériel employé, à l'essence (*le Douglas s'élague plus difficilement que le Pin laricio de Corse*), aux conditions de terrain (*embroussaillage, pente*), à la grosseur des branches

Le rendement est d'environ 40 à 60 tiges élaguées/homme/jour.

Aide financière.

Une aide de l'État peut être sollicitée dans la mesure où les travaux prévus sont effectués dans des peuplements répondant à certaines caractéristiques. N'hésitez pas à contacter un technicien du C.R.P.F. pour un éventuel diagnostic ou le Service forestier de la D.D.A.F. de votre département.

Le taux de base de cette aide est égal à 50 % du coût forfaitaire des travaux estimés par l'Administration à 550 € par hectare.

ATTENTION :

Ne pas commencer les travaux avant la fin d'instruction du dossier par la D.D.A.F.



L'objectif est de réaliser l'élague en une ou deux fois sur 6 m de haut.

Et après l'élague.

Parce que l'investissement "élague" est coûteux, il convient que vous puissiez **justifier**, en temps voulu, de la **date** exacte et des **conditions de réalisation** de cette opération

dans vos peuplements. Pour cela, le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile-de-France et du Centre délivre **gratuitement** des certificats d'élagage, destinés à être présentés par

les sylviculteurs au moment de la récolte des bois pour orienter les estimations des acheteurs.

Faites-en la demande au C.R.P.F. dès réalisation de vos élagages.

Les techniciens des organismes de la forêt privée sont à votre service, n'hésitez pas à les consulter.